

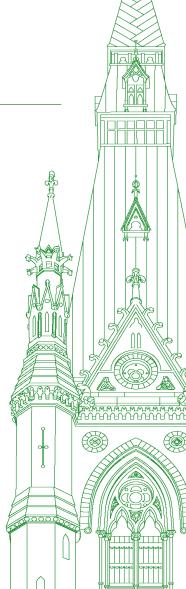
43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Comité permanent de la condition féminine

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 042 PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le mardi 15 juin 2021



Présidente : Mme Marilyn Gladu

Comité permanent de la condition féminine

Le mardi 15 juin 2021

● (1100)

[Traduction]

La présidente (Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC)): La séance ouverte.

Bienvenue à la 42^e réunion du Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes.

Avant de commencer, je tiens à remercier la greffière d'avoir pris les dispositions nécessaires pour que la réunion de jeudi ait lieu de 11 heures à 13 heures, dans notre créneau horaire normal.

Aujourd'hui, nous sommes ici pour parler du Budget supplémentaire des dépenses (A) 2021-2022. Nous avons le plaisir d'accueillir l'honorable Maryam Monsef, ministre des Femmes et de l'Égalité des genres, ainsi que des fonctionnaires. Du ministère de la Femme et de l'Égalité des genres, nous avons Mme Roy, qui est la sous-ministre, et Mme Gardiner, qui est la sous-ministre adjointe.

Nous allons commencer par cinq minutes de remarques de la part de la ministre, puis nous passerons à la série de questions.

Madame la ministre, vous pouvez commencer.

L'hon. Maryam Monsef (ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et du Développement économique rural): Merci beaucoup, madame la présidente.

Bonjour, chères collègues. Good morning. Aaniin. Assalamu alaikum.

Je me joins à vous depuis mon domicile de Peterborough—Kawartha, sur le territoire des Michi Saagiig et des Anichinabés.

Je vous suis tellement reconnaissante à tous pour votre travail. En vérité, votre travail n'a jamais été aussi important.

Je tiens à saluer ma merveilleuse secrétaire parlementaire, Gudie Hutchings, qui nous rappelle constamment de veiller sur les communautés les plus rurales et les plus isolées.

Je voudrais également souhaiter à la fonction publique une bonne Semaine nationale de la fonction publique. Ces 16 mois ont été difficiles pour nous tous, mais vous avez soutenu les Canadiens en ces moments difficiles. Si nous sommes en première position parmi les pays du G7 et du G20 pour ce qui est de la première dose de vaccin et si le Canada va survivre à cette pandémie, c'est vraiment grâce à des fonctionnaires comme vous. Nous vous en sommes reconnaissants.

J'aimerais également souligner que c'est le Mois de la fierté. Je vous souhaite un bon Mois de la fierté.

Joyeux Mois du patrimoine philippin. Merci beaucoup à Salma Zahid d'avoir présenté ce projet de loi.

Et c'est aussi, bien sûr, le Mois national de l'histoire autochtone, qui est une occasion pour nous tous de réfléchir collectivement et d'en apprendre davantage.

Madame la présidente, je suis ravie d'être ici aujourd'hui tandis que nous réfléchissons à la prochaine fête du Canada, qui sera meilleure que la dernière que nous avons eue. Nous avons bien plus de raisons d'être optimistes et d'espérer. Comme 75 % de la population de Peterborough—Kawartha a reçu sa première dose, nous sommes sur le point de laisser la pandémie derrière nous. Même si nous le faisons, nous reconnaissons qu'il reste du travail à faire. Nous devons tous évaluer les dommages causés par la pandémie, retrousser nos manches, reconstruire de meilleurs systèmes et institutions et créer un million d'emplois d'ici la fin de l'année.

Il y a aussi de nombreux comptes à rendre. Il y a le changement climatique, les expériences horribles de nos aînés dans les soins de longue durée, Black Lives Matter, #MoiAussi, qui est un travailleur essentiel et l'équité salariale. Le taux de féminicides continue d'augmenter. La rhétorique et la haine à l'endroit des Asiatiques augmentent, tout comme l'antisémitisme et l'islamophobie. La découverte du corps de 215 enfants — et de bien d'autres chaque jour — représente pour nous, en tant que Canadiens, l'occasion d'avoir des conversations courageuses et de mieux aborder l'avenir.

J'étais à London cette fin de semaine et j'ai eu la chance de voir la députée Mathyssen et sa mère, ainsi que Salma Zahid, le ministre Alghabra, Peter Fragiskatos et Kate Young. Nous avons assisté à l'enterrement de quatre corps — trois femmes et un homme. Ce sont quatre vies qui ont pris fin prématurément. Ces personnes ont été ciblées en raison de leur foi dans un pays comme le Canada. L'accusé de cet acte de terrorisme est un jeune de 20 ans et je réfléchis au fait que 20 ans se sont écoulés depuis le 11 septembre. Je dois admettre que la rhétorique, les politiques et les décisions prises depuis le 11 septembre ont toutes alimenté la haine. Nous devons nous unir pour arrêter et éliminer ces semences de la haine. Il nous faut, manifestement, avoir une conversation sur l'islamophobie et toutes les formes de haine.

Je tiens à remercier la présidente de notre comité de la justice et présidente du caucus des femmes libérales, Iqra Khalid, pour avoir courageusement pris la parole à la Chambre des communes en 2017 et nous avoir demandé d'étudier l'islamophobie. Grâce à elle, nous avons les outils, la terminologie et les partenariats pour lutter contre l'islamophobie. Ce combat, pour elle, n'a pas été facile à mener.

Qu'il s'agisse de sexisme, de misogynie, de racisme, de capacitisme, d'homophobie, d'antisémitisme, d'islamophobie ou d'autres formes de haine, nos oppressions sont liées. Ce n'est qu'unis que nous pourrons mettre fin à la haine et à la violence et reconstruire de meilleures collectivités, de plus forts réseaux de défense des droits et des programmes qui mettent fin à la violence et garantissent que tous les Canadiens sont en sécurité.

Je suis pleine d'espoir et d'optimisme, car, malgré la COVID, nous allons de l'avant. Nous protégeons les progrès. J'espère vraiment que nous appuierons tous le budget 2021, car il comprend des investissements historiques pour lesquels ceux qui nous ont précédés se sont battus.

• (1105)

Merci, madame la présidente.

La présidente: Merci beaucoup, madame la ministre.

Nous passons maintenant à la première série de questions, en commençant par Mme Sahota, pour six minutes.

Mme Jag Sahota (Calgary Skyview, PCC): Merci, madame la présidente.

J'aimerais remercier la ministre de sa présence parmi nous.

Madame la ministre, je vais passer immédiatement à mes questions. Au cours de la dernière année, les Canadiens ont été choqués et consternés par les révélations d'inconduite sexuelle dans les grades les plus élevés de nos Forces armées canadiennes. Cependant, il est bien connu que ce n'était pas la première fois.

En 2015, l'ancienne juge de la Cour suprême, l'honorable Marie Deschamps, a publié un rapport cinglant sur les problèmes au sein des Forces armées canadiennes. L'une de ses recommandations était de clarifier la définition de l'« inconduite sexuelle » dans la DOAD 5019-5 parce qu'elle « porte à confusion et induit en erreur, car le sens qui lui est accordé ne correspond pas à celui qu'il lui est attribué dans le langage courant. » Cependant, cela n'a pas été modifié avant novembre 2020, cinq ans après la publication du rapport.

Dans votre lettre de mandat du premier ministre, vous avez été chargée de veiller à ce que l'ACS+ soit menée au sein du gouvernement, ce qui inclut l'armée. Pouvez-vous expliquer pourquoi vous n'avez pas veillé, lorsque ce rapport a été publié, à ce que la DOAD 5019-5 soit modifiée en 2015?

L'hon. Maryam Monsef: Madame la présidente, j'ai apporté une mise à jour officielle sur l'inconduite sexuelle dans l'armée pour le Comité. Puis-je la lire dans le compte rendu? Il s'agit de l'inconduite sexuelle dans l'armée.

Je partage l'indignation et la déception de ma collègue, comme tous les Canadiens, face à l'évolution constante et inquiétante de la situation. La Défense nationale, bien sûr, tout comme notre gouvernement, continue d'encourager toutes les personnes qui ont été touchées par une inconduite sexuelle à se manifester. Notre objectif est que les personnes qui se manifestent soient entendues et se sentent en sécurité et soutenues.

À l'heure actuelle, le Centre d'intervention sur l'inconduite sexuelle offre un soutien confidentiel 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, aux membres des Forces armées canadiennes, et je les en remercie. Le CIIS est indépendant de la chaîne de commandement et offre une variété de services de counselling, de soutien et...

Mme Jag Sahota: Madame la ministre, mais ce n'est pas ma...

L'hon. Maryam Monsef: J'y viens, madame la présidente. J'aimerais faire une mise à jour complète, car je pense que c'est une question qui intéresse les Canadiens.

Mme Jag Sahota: J'ai peu de...

L'hon. Maryam Monsef: Puis-je continuer?

Mme Jag Sahota: J'ai un temps limité. Ma question est très directe. Pouvez-vous s'il vous plaît...?

L'hon. Maryam Monsef: Je respecterai votre temps...

La présidente: Je vais ajouter du temps pour Mme Sahota afin d'entendre le reste de ce que la ministre...

Mme Jag Sahota: D'accord, merci.

L'hon. Maryam Monsef: Le CIIS est indépendant de la chaîne de commandement et offre différents types de soutien. À l'avenir, la Défense nationale mobilisera 236,2 millions de dollars pour étendre et améliorer ce soutien. Il s'agit d'une ligne de soutien 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et les gens peuvent y accéder de n'importe où dans le monde.

Madame la présidente, j'aimerais ajouter que ce budget offre la possibilité à ceux d'entre nous qui se soucient de cette question et qui veulent apporter un changement culturel plus rapidement de faire ce travail et de voter pour ce budget. Quant à mon rôle dans tout cela, j'assure à mes collègues et aux Canadiens que mon équipe et moi-même suivons la situation de très près. Nous sommes en communication avec des survivants et des experts, et nous veillons à ce qu'une optique de genre intersectionnelle soit appliquée.

Je dirai également ceci avant de vous rendre le micro, madame la présidente. Il est clair que ce que nous avons fait au cours des six dernières années n'a pas été suffisant. Nous en sommes conscients, et nous nous engageons à avancer plus rapidement pour faire en sorte que chaque femme, chaque homme et chaque personne de diverses identités de genre au sein de nos forces armées et du MDN se sentent en sécurité et aient le sentiment de pouvoir servir de manière significative leur pays.

La présidente: Nous allons revenir à vous, madame Sahota.

Mme Jag Sahota: Madame la ministre, vous n'avez toujours pas répondu à ma question.

Ma question était la suivante: ce rapport a été publié en 2015, et ce n'est que cinq ans plus tard qu'une modification a été apportée à la définition de l'inconduite sexuelle, alors qu'on vous avait dit cinq ans plus tôt de la changer. Pourquoi a-t-il fallu tant de temps pour que vous agissiez en conséquence?

L'hon. Maryam Monsef: Madame la présidente, comme je l'ai dit, il est clair que nous ne sommes pas allés assez loin assez rapidement.

Le Centre d'intervention sur l'inconduite sexuelle n'existait pas lorsque nous avons commencé. Nous avons aidé à le mettre en place. Je remercie les personnes qui y travaillent. Nous travaillons à le développer davantage. Soyez assurées que notre engagement envers la sécurité de ceux qui veillent à notre sécurité et celle des plus vulnérables dans le monde demeure une priorité absolue...

• (1110)

Mme Jag Sahota: Madame la ministre, je vais vous interrompre et dire que vos paroles ne veulent rien dire si vous n'avez rien fait pendant six ans. Vous ne répondez pas à ma question, mais je vais laisser cela et passer à autre chose.

Récemment, dans son rapport, le juge Fish a reconnu que la DOAD avait récemment été modifiée; cependant, il a également souligné que la nouvelle DOAD était encore inadéquate.

Dans quelle mesure avez-vous participé à l'élaboration de cette nouvelle DOAD?

L'hon. Maryam Monsef: Madame la présidente, je remercie ma collègue de sa question. J'imagine que si elle pose ces questions, c'est qu'elle veut entendre mes propos et je continuerai à lui répondre de mon mieux.

Nous travaillons en étroite collaboration avec le ministre, avec le ministère et avec le CIIS pour nous assurer que les choses avancent bien et que la directive envoyée par les forces armées, celle qui a été rédigée par les FAC, est appliquée de manière réfléchie.

C'est pourquoi Mme Louise Arbour va diriger un examen externe indépendant sur le harcèlement et l'inconduite sexuelle au sein des forces armées. Nous reconnaissons que nous devons changer davantage nos systèmes pour créer la sécurité, l'inclusion et l'appartenance, et nous continuerons à travailler avec tous les partenaires disposés à le faire pour atteindre ce résultat.

Mme Jag Sahota: Madame la ministre, nous constatons que vous ne défendez pas les femmes systématiquement lorsqu'il s'agit de s'assurer qu'elles sont représentées dans votre politique. Votre collègue était ici l'année dernière et nous a dit qu'aucune analyse ACS+ n'avait été faite sur les programmes d'aide liés à la COVID. Il était de votre responsabilité de veiller à ce que cela soit fait.

Nous entendons maintenant que vous n'avez pas participé à la rédaction de la nouvelle DOAD, alors qu'elle touche particulièrement les femmes. Puis, la fin de semaine dernière, nous avons appris par les médias que deux officiers militaires hauts gradés sont allés jouer au golf. L'un d'entre eux, l'ancien vice-chef d'état-major de la défense, a la police militaire directement sous ses ordres, tout cela alors que l'ancien CEMD fait l'objet d'une enquête pour inconduite sexuelle. La femme qui est au coeur de l'enquête a dit à ce comité qu'elle ne croyait pas qu'elle obtiendrait justice et que l'ancien CEMD croyait qu'il possédait le SNEFC, et compte tenu de l'article de ce week-end, il le croit toujours.

Alors que votre collègue s'est élevé contre cela, vous êtes restée silencieuse. Pourquoi ne dites-vous rien lorsqu'il s'agit des femmes et de leur donner une voix?

L'hon. Maryam Monsef: Madame la présidente, c'est faux. La semaine dernière encore, je défendais les femmes en luttant contre un projet de loi qui tentait de contrôler nos corps et nos choix. Je défends les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre tous les jours.

La présidente: Désolée, madame la ministre.

Nous passons maintenant à Mme Dhillon pour six minutes.

Mme Anju Dhillon (Dorval—Lachine—LaSalle, Lib.): Merci, madame la présidente.

Bienvenue, madame la ministre. Votre déclaration liminaire nous touche toutes à bien des égards.

La violence que nous avons vue la semaine dernière et les événements qui se sont déroulés au cours des deux dernières semaines sont certes des questions qui doivent être réglées. Je vous remercie beaucoup de les avoir soulevées au sein de ce comité, parce que c'est notre raison d'être, essayer d'aider les personnes les plus vulnérables, faire en sorte que justice soit rendue et aider autant que nous le pouvons.

Cela dit, je commencerai par vous demander comment le gouvernement veille à ce que les femmes et les autres personnes vulnérables soient en première ligne de la relance et ne soient pas laissées pour compte. Comment pouvez-vous vous en assurer? L'hon. Maryam Monsef: Merci beaucoup, madame Dhillon, pour votre leadership. Je sais, en tant que Québécoise, que cette période a été très difficile pour vous et vos collectivités, et je sais que ces féminicides ne sont pas que des chiffres pour vous. Elles sont des membres de vos collectivités, et vous continuez à vivre avec les conséquences de ces tragédies. Je vous remercie de votre leadership.

Comme vous le savez, nous travaillons très dur. C'est grâce à la fonction publique que nous avons un outil appelé ACS+. Nous y réussissons mieux lorsque nous commençons notre analyse en nous concentrant sur les personnes sous-représentées et mal desservies.

Nous avons appliqué cette optique tout au long de la COVID. Peut-être ne l'avons-nous pas fait dans les 24 à 48 premières heures ou la première semaine de la COVID, quand nous travaillions à mettre en place des réponses à cette crise sans précédent. Mais très rapidement, le premier ministre nous a demandé à tous... et nous avons décidé au sein du Cabinet et de nos équipes que nous allions voir à ce que l'ACS+ est prise en compte dans toutes nos décisions.

Je suis ravie que nous l'ayons fait, car cela nous a permis de voir comment les aînées dans les collectivités rurales s'en sortaient. Cela nous a permis de comprendre comment les petites entreprises dans les très petites collectivités utilisaient les aides aux entreprises que notre gouvernement proposait. Lorsque, pour la première fois, nous avons commencé à recueillir des données fondées sur la race pour les ajouter à nos statistiques existantes, cela nous a permis de constater que les nouveaux arrivants, les personnes racialisées, les femmes noires et les personnes en première ligne de la lutte contre la COVID portaient le plus lourd fardeau.

Ce travail a été reconnu par la communauté internationale. Nous ne sommes peut-être pas parfaits, mais nous avons fait la meilleure ACS+ au monde en réponse à la COVID, et nous continuons nos efforts de réponse dans le budget. Le budget 2021 est le budget le plus féministe qu'un gouvernement fédéral ait présenté.

Ces femmes dont nous suivons les expériences et celles qui ont des responsabilités en matière de soins ont besoin d'un régime universel d'apprentissage et de garde de jeunes enfants. Elles ont besoin que leurs frais de garde d'enfants soient réduits de moitié le plus rapidement possible. Si le budget est adopté, avec l'appui de nos collègues et de tous les partis, nous parviendrons à réduire ces frais de moitié d'ici l'an prochain. Nous arriverons à une moyenne de 10 \$ par jour pour les services de garde dans cinq ans.

Nous pourrons, je l'espère, adopter le budget afin de débloquer plus de 3 milliards de dollars de fonds pour répondre aux appels à la justice dans le rapport sur les FFADA et faire en sorte que notre réponse à la violence sexiste progresse.

J'espère sincèrement que chacune d'entre nous votera pour ce budget et que nous travaillerons ensemble dorénavant afin de nous attaquer aux vulnérabilités que la COVID n'a fait qu'amplifier.

• (1115)

Mme Anju Dhillon: Merci beaucoup, madame la ministre.

J'aimerais également vous dire à quel point je vous suis reconnaissante d'avoir mentionné le Québec et les 11 féminicides qui ont eu lieu au cours des quatre premiers mois de cette année. C'est très difficile à digérer, et nous pleurons la perte de ces femmes. J'aimerais vous demander, s'il vous plaît, si vous pouvez nous donner plus de détails sur le travail accompli à ce jour dans le cadre du Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le genre.

L'hon. Maryam Monsef: Merci beaucoup, madame Dhillon.

Jusqu'à présent, dans le cadre de notre intervention d'urgence, nous avons soutenu plus de 250 organisations au Québec offrant un soutien d'urgence en matière de violence fondée sur le genre avec plus de 17 millions de dollars, et ce, avant le budget 2021.

Ce que le budget 2021 offre, avec 601 millions de dollars pour une gamme de programmes de lutte contre la violence fondée sur le genre, est une autre mise de fonds sur la réponse visant à mettre fin à la VFG et à fournir un soutien [Difficultés techniques] pour s'assurer que les jeunes hommes et les garçons, en particulier, guérissent et qu'ils font partie de la solution [Difficultés techniques] pour les programmes portant sur la traite des personnes et le renforcement des capacités.

Il y a même un soutien financier de base pour les organisations de lutte contre la VFG, ainsi qu'un secrétariat pour coordonner le travail avec les provinces, les territoires, les partenaires autochtones, les municipalités, les organisations de la société civile et le gouvernement fédéral. Il y a aussi des statistiques, des données supplémentaires, que nous allons mettre en réserve et exploiter, ainsi que des recherches communautaires.

Ce budget est un outil important et un grand pas en avant dans notre lutte nationale collective pour mettre fin à la violence fondée sur le genre.

[Français]

La présidente: Merci beaucoup.

Madame Larouche, vous avez la parole pour six minutes.

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Merci beaucoup, madame la présidente.

Je vous remercie, madame la ministre, d'être avec nous en cette journée qui me touche particulièrement, en tant que Québécoise. Nous en sommes au 13^e féminicide, au Québec. Ce chiffre donne des frissons, et c'est dans ce contexte que nous vous rencontrons aujourd'hui, madame la ministre.

Je comprends que vous venez nous parler, entre autres, du Plan d'action pour mettre fin à la violence basée sur le genre, ainsi que de la stratégie fédérale contre la violence fondée sur le sexe, mais le problème demeure. Ne serait-il pas temps de revoir un peu la stratégie ou d'en accélérer le processus?

Récemment, j'ai discuté avec des représentants du ministère de la Sécurité publique du Québec et du Secrétariat à la condition féminine, du Québec également, concernant le dossier des féminicides. Pour eux, une question essentielle demeure: combien d'argent se rend directement aux organismes? Le Québec aimerait savoir quel est le plan.

Combien d'argent, exactement, va se rendre aux organismes du Québec directement?

Il y a de l'argent pour la coordination, la prévention, les statistiques et les études, mais combien d'argent va se rendre sur le terrain, parce que c'est là que cela se joue. Pendant qu'on tarde à mettre sur pied cette stratégie, il y a malheureusement des femmes qui décèdent encore. J'offre mes condoléances aux proches de cette 13^e victime.

(1120)

[Traduction]

L'hon. Maryam Monsef: Au nom du gouvernement du Canada, au nom du premier ministre, nous offrons nos condoléances aux familles et aux proches qui pleurent des décès qui sont entièrement évitables — entièrement évitables.

Il n'y a pas si longtemps, madame Larouche, nous étions tous, en tant que députés, à la Chambre des communes pour un débat d'urgence. Les chiffres étaient beaucoup moins élevés, mais la douleur était tout aussi intense et les décès tout aussi évitables lorsque nous avons débattu, pour la première fois à la Chambre, de la violence fondée sur le genre comme question d'urgence. Mon équipe et moi avons pris des notes et, en fait, ce que vous voyez dans le budget est une accélération du rythme de la réponse et un investissement important du gouvernement fédéral pour aller de l'avant.

Comme vous l'avez souligné, 132 centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle et maisons d'hébergement non autochtones ont reçu des fonds fédéraux au cours de l'année écoulée, et 113 organismes de lutte contre la violence fondée sur le genre et sept maisons d'hébergement autochtones hors réserve ont reçu un soutien d'urgence. Pour l'avenir, nous communiquons régulièrement avec nos collègues du Québec et des autres provinces pour nous assurer que ces fonds parviennent rapidement aux premières lignes et qu'il n'y a pas de retard dans le temps que mettent les organisations du Québec à recevoir des fonds par rapport à celles du reste du pays.

Madame la présidente, je suis toujours ouverte aux idées sur la façon d'améliorer l'efficacité et l'équité de ces programmes. Si des collègues veulent me faire part de leurs commentaires, n'hésitez pas. Je suis heureuse de répondre à cet appel et de participer à ce travail.

Je vous assure cependant que, tout comme vous, je suis hantée par chaque décès, par chaque manchette. Ce ne sont que ceux que nous connaissons. Il y a des femmes qui dorment dans leur voiture en ce moment même parce qu'elles n'ont nulle part où aller. Il y a des femmes qui restent dans des relations abusives parce qu'elles ne savent pas qu'il y a d'autres endroits où elles peuvent aller. Il y a des femmes prisonnières de situations dangereuses à cause de la pauvreté. C'est le travail que nous pouvons faire ensemble pour aller de l'avant et créer plus de choix et de possibilités pour les femmes et les personnes non binaires dans ce pays.

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Madame la ministre, je voulais vous poser d'autres questions et j'essayais de vous faire des signes.

D'abord, j'ai souligné lors du débat d'urgence, la dernière fois, qu'il y avait eu une différence de six mois entre le Québec et les autres provinces relativement à la signature des ententes bilatérales. Quand je parle d'efficacité, je parle d'accélérer la signature d'ententes bilatérales quand c'est le temps de transférer les fonds au Québec, qui veut gérer cet argent et qui a les compétences pour le faire.

Le ministère de la Sécurité publique et le Secrétariat à la condition féminine demandent d'accélérer la signature des ententes bilatérales. Quand on parle d'efficacité, il s'agit aussi d'éviter les dédoublements. Il y a le Plan d'action national pour mettre fin à la violence basée sur le genre et il y aura une stratégie fédérale contre la violence fondée sur le sexe.

Quelle est la différence entre les deux?

[Traduction]

L'hon. Maryam Monsef: La stratégie fédérale que Patty Hajdu a fait entrer en vigueur en 2017, grâce à son travail, était la première fois que le gouvernement fédéral coordonnait ses efforts et faisait un investissement important dans la violence sexiste. Cela nous a donné des statistiques et des données que nous n'avions pas auparavant.

Il s'agit maintenant de la deuxième étape de la réponse du Canada à la violence fondée sur le genre. Elle dispose de trois fois plus de fonds et, bien sûr, nous avons établi des partenariats, des programmes et des efficiences qui seront étendus. Si des collègues ont des idées sur la façon de faire avancer rapidement ce travail, en particulier au Québec, c'est une priorité pour moi aussi et je suis tout ouïe.

• (1125)

La présidente: Je vous remercie.

Nous passons maintenant à Mme Mathyssen pour six minutes.

Mme Lindsay Mathyssen (London—Fanshawe, NPD): Merci, madame la présidente.

Merci, madame la ministre.

Votre visite à London la fin de semaine dernière a été très bien vue par la collectivité et certainement par moi. L'une des choses que ma collectivité a demandées après toute cette tragédie, c'est de l'action. C'est quelque chose que j'ai certainement demandé, moi aussi. Je vous remercie d'avoir entendu et d'avoir mentionné le financement de base. Cela me fait chaud au coeur. Je surveillerai attentivement et je travaillerai avec vous pour faire avancer ce dossier pour toutes ces organisations qui apportent un soutien incroyable à nos collectivités.

À cet égard, une chose s'impose... Vous, bien sûr, en tant que ministre responsable des Femmes, siégez au Cabinet pour représenter les femmes, et vous nous avez souvent parlé, au sein de ce comité, d'un grand nombre de choses, de programmes et de ministères qui ont une incidence sur les femmes, mais qui ne relèvent pas de votre compétence. Nous avons parlé des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées. Nous avons parlé de la loi en matière d'équité salariale. Aujourd'hui, nous parlons de la Défense et de la façon dont elle est renvoyée à d'autres. Cependant, vous avez ce siège au Cabinet.

En ce qui concerne les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, un plan d'action national a été techniquement publié, mais il n'était assorti d'aucun élément financier ni d'aucun calendrier. Pourriez-vous nous dire quand les gens dans ce pays, et les femmes autochtones en particulier, peuvent s'attendre à voir ces échéances et les fonds pertinents?

L'hon. Maryam Monsef: Madame Mathyssen, je vous remercie du leadership dont vous avez fait preuve envers votre collectivité en ces temps très difficiles. Si j'ai le temps, je parlerai de l'islamophobie

Permettez-moi de répondre d'abord à votre question sur les FFA-DA. En ce qui concerne le financement correspondant, il y a 2,2 milliards de dollars dans le budget 2021 qui, nous l'espérons, sera adopté lors du prochain vote. Ces fonds commencent à être versés cette année, en 2021, de sorte que le travail se poursuivra en plaçant la culture et les survivantes au coeur du travail.

Le plan que nous avons présenté il y a quelques semaines ne ressemble à aucun autre plan dans le monde. Nous faisons quelque chose qui n'a jamais été fait ainsi auparavant, axé directement sur les familles et les survivantes. Bien sûr, nous avons appris d'autres collègues dans des pays comme la Nouvelle-Zélande, mais le Canada va de l'avant. Comme nous le savons tous, le temps est compté dans ce domaine.

Nous ne partons pas non plus de zéro. Nous avons beaucoup investi dans les relations avec les partenaires sur le terrain et nous avancerons judicieusement pour que cette tragédie nationale permette de changer l'histoire.

Je suis disposée à fournir plus de renseignements s'il y a un suivi sur la question des FFADA.

Mme Lindsay Mathyssen: Il y a, certainement...

L'hon. Maryam Monsef: Voulez-vous que je réponde à ce que nous faisons en matière d'islamophobie?

Mme Lindsay Mathyssen: Peut-être dans un instant. C'est absolument important.

Je veux poser une question précise. Vous avez dit « en 2021 » et, bien sûr, il faut bien faire face à l'évidence que nous pourrions être en période électorale, alors attendrez-vous de fournir ces fonds après la prochaine élection ou les fournirez-vous avant?

L'hon. Maryam Monsef: Comme mes fonctionnaires le savent, je travaille très fort avec mes collègues de tous les ministères pour m'assurer qu'une fois que, si le ciel nous sourit, nous aurons ce vote et qu'il sera positif, ces fonds seront débloqués le plus rapidement possible.

Madame Mathyssen, comme vous le savez, ce n'est pas la première fois que nous finançons des mesures de soutien et des innovations concernant les Autochtones. Nous nous appuyons sur les investissements que nous avons déjà faits dans les organisations de services aux femmes, et nous continuerons à nous inspirer d'elles. La réponse est la suivante: nous avons l'intention de faire en sorte que ces fonds prennent appui le plus rapidement possible sur les investissements existants, car il y a beaucoup de travail à faire et il n'y a pas de temps à perdre.

J'ajouterai également que nous allons combler les lacunes en matière de téléphonie cellulaire le long de la Route des pleurs grâce aux 50 millions de dollars qui ont déjà été débloqués. Nous avons déjà commencé avec un projet en Colombie-Britannique pour faire en sorte que la totalité de la route soit reliée à un plus grand nombre de communautés autochtones, et des projets visant à combler les lacunes en matière de téléphonie cellulaire sont en cours en ce moment même. Le travail est en cours. Les investissements prévus dans le budget de 2021 prennent appui sur ces projets et nous nous empresserons de distribuer ces fonds le plus rapidement, le plus efficacement et le plus équitablement possible.

• (1130)

Mme Lindsay Mathyssen: En ce qui concerne la loi sur l'équité salariale, la dernière fois que nous en avons parlé, vous nous avez renvoyés à la ministre du Travail. Nous avons entendu la ministre du Travail et il semblait que ce règlement allait être adopté rapidement. Cependant, nous attendons toujours. La dernière fois qu'on nous a promis ce règlement remonte à au moins six mois.

Ayant siégé à la table du Cabinet et débattu de cette question, en faisant pression sur l'ordre du jour, bien sûr, et en veillant à ce que les femmes n'aient pas à attendre plus longtemps qu'elles ne le devraient pour obtenir l'équité salariale, pour lancer ce processus — car, comme vous le savez, elles pourraient attendre jusqu'à huit ou neuf ans de plus pour que l'équité salariale soit réellement mise en oeuvre —, savez-vous quand le règlement entrera en vigueur?

L'hon. Maryam Monsef: Madame la présidente, il entre en vigueur cette année.

Je suis d'accord avec ma collègue. Cette recommandation figurait dans le rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, il y a 50 ans. Nous allons de l'avant, comme vous l'a dit la ministre Tassi.

La commissaire sera officiellement en poste. Karen Jensen est la première commissaire à l'équité salariale au Canada. L'annonce du règlement sur l'équité salariale a été publiée dans la partie I de la Gazette du Canada en novembre. Elle y reste jusqu'en juin. Une fois finalisé, le règlement complétera la loi et permettra l'entrée en vigueur du régime plus tard cette année.

La présidente: C'est très bien.

Nous entamons maintenant notre deuxième série de questions, en commençant par Mme Wong, pour cinq minutes.

L'hon. Alice Wong (Richmond-Centre, PCC): Je vous remercie, madame la présidente.

Je remercie la ministre d'être venue à cette réunion nous présenter une mise à jour du gouvernement. J'ai de nombreuses questions.

Tout d'abord, j'aimerais vous dire que nous sommes tous très fiers de nos origines. Je le suis et j'espère que vous l'êtes aussi. Au fil du temps, il y a beaucoup de violence contre les femmes, en particulier contre les femmes asiatiques, et le gouvernement ne fait pas grand-chose. Je l'ai mentionné pendant la période des questions, mais je n'ai pas obtenu de réponse précise quant à des mesures.

Nous parlons des maisons d'hébergement. Là encore, dans la région du Lower Mainland, notamment dans ma ville de Richmond, les femmes réclament désespérément de l'aide parce qu'elles veulent une place d'hébergement et, bien entendu, les maisons d'hébergement ont désespérément besoin d'argent. Vous avez de très beaux plans, mais si l'argent ne va pas directement aux organisations qui en ont besoin, il n'y a pas grand-chose...

Ensuite, il y a l'aliénation des provinces de l'Ouest. D'autres provinces reçoivent beaucoup d'argent, mais pas celles de l'Ouest.

J'ai tellement de questions. J'espère que vous pouvez répondre brièvement à toutes, plutôt que de vous contenter de nous présenter votre propre exposé.

L'hon. Maryam Monsef: Je vous remercie, madame Wong.

Je vais essayer de ne pas vous présenter mon propre exposé, mais de vous répondre avec mes propres termes que, tout d'abord, il y a des fonds supplémentaires pour le logement, les maisons d'hébergement et les foyers de transition dans le budget de 2021. J'espère que les députés l'appuieront. Ces fonds iront directement en première ligne, comme jamais auparavant, très rapidement et très efficacement. Nous avons réduit les formalités administratives et nous allons continuer d'utiliser cette approche.

À propos des origines et de la haine à l'endroit des Asiatiques, je dirai d'abord à ma collègue que non, je n'ai pas toujours été fière de mes origines. Après les attentats du 11 septembre, au secondaire, je me suis trouvée, comme beaucoup dans ce pays et dans le monde, en butte à de la haine et à une diabolisation qui se sont amplifiées, ce qui a eu des incidences sur mon identité culturelle. J'ai mis longtemps à me sentir bien dans cette identité culturelle personnelle. Je vois à l'heure actuelle la haine à l'endroit des Asiatiques et d'autres formes de haine endémique et je suis très préoccupée parce que des jeunes vont grandir inquiets et mal dans leur peau. Nous pouvons faire quelque chose à ce sujet.

Je dirai également à ma collègue que le Fonds de réponse et de relance féministes de 100 millions de dollars va bientôt annoncer les bénéficiaires de cet investissement. Mon équipe et moi-même avons veillé à ce que des personnes noires, autochtones et racialisées qui sont touchées de façon démesurée par la violence reçoivent aussi beaucoup plus de fonds pour renforcer la capacité au niveau communautaire, régional et national.

Si ma collègue a en tête des organisations qui font, selon elle, un très bon travail et auxquelles nous devrions penser pour des propositions ou autrement, qu'elle nous le fasse savoir. J'aimerais beaucoup qu'elle nous contacte.

(1135)

L'hon. Alice Wong: Je vous remercie, madame la ministre.

Ma question suivante concerne les aînés.

La maltraitance des aînés est en augmentation, surtout pendant la COVID. Beaucoup de ces aînés sont des femmes. Là encore, j'ai posé la même question et, une fois de plus, rien n'a été fait.

Voulez-vous nous dire ce que vous allez faire pour aider nos pauvres aînés sur qui plane la menace de maltraitance?

L'hon. Maryam Monsef: Madame la présidente, premièrement, je m'inscris en faux contre l'affirmation selon laquelle rien n'a été fait. En fait, le gouvernement en fait plus que tout autre avant, mais ce n'est pas suffisant. Nous devons faire plus. Des siècles de misogynie, de haine, de racisme, de sexisme et de colonialisme ne se défont pas en cinq ou six ans, et avec les comptes que nous voyons réclamer tout autour de nous, nous progressons plus vite.

Aujourd'hui, nous devons reconnaître que la maltraitance des aînés existe. C'est un fait. Ce que nous avons vu pendant la pandémie — une des plus dures leçons et une des expériences les plus honteuses —, c'est que nos aînés sont victimes de négligence et de violence et que les soins qu'ils reçoivent sont indignes. Nous avons vu aussi que les personnes qui s'occupent d'eux ne sont pas traitées comme il le faudrait.

Nous nous sommes associés à des organisations qui s'efforcent de dénoncer et de prévenir la maltraitance des aînés dans tout le pays. Ma collègue, la ministre des Aînés, ne mâche pas ses mots face à ce problème.

Encore une fois, s'il y a des organisations dans vos collectivités qui font un travail important et qui ont besoin de plus de soutien, n'hésitez pas à communiquer avec mon équipe et avec moi parce que nous aimerions beaucoup collaborer avec elles.

La présidente: Très bien.

Nous allons passer à Mme Sidhu pour cinq minutes.

Mme Sonia Sidhu (Brampton-Sud, Lib.): Je vous remercie, madame la présidente.

Je vous remercie, madame la ministre, et je remercie votre équipe d'être des nôtres aujourd'hui.

Je tiens à revenir sur ce que vous avez dit dans vos observations préliminaires au sujet de l'attaque qui s'est produite à London.

Madame la ministre, j'ai participé hier soir à la veille organisée dans ma collectivité de Brampton. J'ai vu beaucoup de femmes de toutes les communautés qui cherchent des alliés au gouvernement. Je sais que vous ne ménagez pas vos efforts et que vous avez travaillé pendant toute la pandémie. Cette pandémie a mis en lumière des inégalités dans la société. Que prévoit le budget de 2021 pour y remédier?

Madame la ministre, depuis votre dernière comparution devant le Comité, le Budget 2021 a été déposé. Pouvez-vous nous expliquer plus en détail en quoi l'investissement prévu dans le budget répondra directement aux besoins des femmes et de personnes de diverses identités de genre et favorisera l'égalité?

L'hon. Maryam Monsef: Je vous remercie, madame Sidhu, de votre leadership à ce comité et au comité de la santé. De la part de jeunes leaders de ma collectivité qui vivent avec le diabète et qui sont venus de nombreuses fois sur la Colline demander des aides du gouvernement, permettez-moi de vous dire un grand merci. Vous montrez à ces jeunes qu'ils n'ont pas à attendre de grandir pour donner l'exemple, qu'ils peuvent faire partie du processus démocratique bien avant d'avoir 18 ans. Vous tenez promesse pour eux. Je vous en suis reconnaissante, madame Sidhu.

Quant aux leçons de la COVID, comme l'a dit Patty Hajdu, le virus se faufile dans les failles de notre système; il réapparaît et nous avons une occasion de reconstruire de meilleurs systèmes, en prenant soin des personnes les plus durement touchées par la COVID. Le Budget 2021 nous offre des outils pour le faire, pour créer un million d'emplois, pour tourner la page de la COVID et pour stimuler l'économie en mettant l'accent tout particulièrement sur les personnes les plus durement touchées. Je parle de celles qui sont en première ligne face à la COVID, des personnes qui sont dans le secteur du tourisme et dans les petites entreprises, des jeunes, des femmes et des personnes qui vivent dans de toutes petites collectivités rurales isolées aussi.

Ainsi, nous investissons dans Internet haute vitesse. L'isolement devient beaucoup plus difficile quand on n'a pas accès à ce service essentiel. Grâce à Gudie Hutchings et à notre caucus rural, nous allons réaliser le plus gros investissement canadien dans la large bande. Je suis reconnaissante envers les collectivités de leur participation. D'ici la fin de l'année, des centaines de milliers de foyers auront accès à ce service essentiel. Ils n'y avaient pas accès à notre arrivée au pouvoir.

Il y a aussi, comme je mentionnais, des aides au logement et aux maisons d'hébergement. Nous recueillons des données et des données désagrégées, et nous définissons pour la première fois une stratégie de la collecte de données avec des partenaires à Statistique Canada.

Pour revenir à la remarque de Mme Wong sur les aînés, vous savez qu'en plus de mesures de soutien du revenu, vous versons 9 millions de dollars à Centraide pour qu'il continue de soutenir des organismes locaux au service des aînés. Nous nous efforçons de maintenir les aînés chez eux parce que c'est ce qu'ils préfèrent et

que vieillir chez soi semble être une pratique exemplaire. Il y a des fonds supplémentaires pour des organisations communautaires afin qu'elles offrent des services de soutien. Il y a, comme je l'ai dit, plus de 3 milliards de dollars pour lutter contre la violence sexiste. Il y a des investissements dans la formation professionnelle pour les personnes qui doivent acquérir des compétences une fois la pandémie terminée. Il y a quelque 215 000 places de formation pour les jeunes. Nous fournissons un complément aux employeurs. Nous portons le salaire minimum fédéral à 15 \$ de l'heure. Nous nous assurons que les travailleurs à faible revenu aient une augmentation, un salaire décent, pour pouvoir véritablement faire face au coût de la vie et aux besoins de leur collectivité.

J'espère sincèrement, madame la présidente, que les députés voteront en faveur de ce budget historique et qu'ils feront aussi en sorte que nous mettions en place des services universels de garde et d'éducation préscolaire.

● (1140)

Mme Sonia Sidhu: Je vous remercie, madame la ministre.

Le Budget 2021 prévoit un financement particulier pour des programmes pour les hommes et les garçons. Il me semble que c'est la première fois que nous accordons la priorité à ce groupe dans le travail de prévention et de lutte contre la violence sexiste.

Pouvez-vous nous dire pourquoi c'est devenu une telle priorité dans le travail que vous accomplissez?

L'hon. Maryam Monsef: Nous avons travaillé avec M. Terry Duguid, qui a été mon secrétaire parlementaire pendant un temps, afin de créer un cadre pour soutenir les hommes et les garçons dans le travail entrepris pour lutter contre la violence sexiste et la prévenir.

Les nouveaux investissements dans le budget 2021 permettent d'aller plus loin dans le travail déjà engagé et de créer des systèmes et des réseaux d'organisations qui sont féministes dans leur approche et qui soutiennent les hommes et les garçons qui aident d'autres hommes et d'autres garçons à guérir et à devenir des champions de l'équité et du changement.

La présidente: Excellent.

[Français]

Madame Larouche, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Mme Andréanne Larouche: Je vous remercie, madame la présidente.

Dans mon intervention précédente, j'ai démontré que le ministère de la Sécurité publique du Québec et le Secrétariat à la condition féminine du Québec demandaient encore des détails sur les transferts de fonds pour les refuges venant en aide aux femmes victimes et demandaient aussi que plus d'argent soit investi pour le logement social et abordable.

La ministre se targue de faire partie d'un gouvernement qui se dit féministe. Pourquoi alors le gouvernement a-t-il laissé dormir le rapport Deschamps depuis 2015? Cette étude a été menée notamment par des journalistes québécois, en 2014, et des recommandations ont été formulées dans le rapport Deschamps en 2015.

Le rapport du juge Bastarache sur la GRC démontre que, encore une fois, les femmes dans la GRC sont victimes de toutes sortes de crimes et qu'elles ne sont pas dans une bonne situation. Or le rapport Bastarache traîne encore.

On se dit féministe, mais on a tardé à mettre en application les recommandations du Groupe de travail cadre qui a publié le Plan d'action national 2021 pour les femmes, les filles et les personnes2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées. Il a fallu que des groupes de femmes autochtones fassent des sorties publiques pour dénoncer les retards dans la mise en application des recommandations pour que le gouvernement intervienne.

Ma collègue Mme Mathyssen a parlé de l'équité salariale. Depuis combien d'années en parle-t-on? La ministre a même dit que, il y a 50 ans, on parlait de l'importance de l'équité salariale. Ce gouvernement en parle, mais cette équité n'est pas encore atteinte.

Concernant le plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le genre, nous avons souvent demandé souvent des dates et des précisions quant aux sommes investies pour venir en aide aux femmes victimes de violence.

Tant de dossiers traînent! Je ne parle même pas des femmes aînées de 65 à 74 ans, qui sont complètement oubliées par le gouvernement. Selon les dernières annonces, elles ne recevront rien. Pourtant, les femmes aînées sont les personnes les plus oubliées qui souffrent le plus de pauvreté. Elles n'attendent pas d'atteindre l'âge de 75 ans pour être pauvres; entre 65 et 74 ans, des femmes aînées souffrent de pauvreté et d'isolement. La pandémie a exacerbé tout cela, comme elle a exacerbé la difficulté des femmes à prendre leur place dans le monde de l'entrepreneuriat.

La ministre collabore-t-elle avec ses collègues ministres? Il faudra revoir notre système de justice, parce que l'argent ne suffira pas.

Madame la ministre, vous avez 30 secondes pour nous dire en quelques mots comment les discussions avec les ministres et vos collègues se déroulent.

[Traduction]

L'hon. Maryam Monsef: Madame la présidente, la députée vient de poser huit questions. Je vais donc essayer d'y répondre aussi rapidement que possible dans l'ordre où elle les a posées.

En ce qui concerne Sécurité publique et Condition féminine et notre partenariat avec le Québec, nous entretenons de très bonnes relations avec la province et nous continuerons de régler les détails. J'espère que les députés appuieront le budget pour que nous puissions commencer de débloquer ces fonds dès ce mois-ci.

Pour ce qui est du logement, nous avons signé une entente avec le Québec et le budget prévoit des fonds supplémentaires.

Au sujet du ministère de la Défense nationale, la députée a raison. Malgré tous les progrès que nous avons enregistrés, nous n'en avons pas fait assez et nous entendons accélérer ce travail. Les ressources supplémentaires prévues au budget aideront, mais cela ne suffira pas. Cette conversation s'inscrit dans un ménage plus général que nous faisons en tant que pays, et ce changement de culture doit en faire partie.

En ce qui concerne l'équité salariale, comme elle l'a demandé, comme la députée précédente l'a demandé, la mesure législative sur l'équité salariale avance comme prévu, malgré la COVID, et la réglementation entrera en vigueur cette année. Les employeurs auront alors le temps de définir des plans.

La députée a également posé une question sur la violence sexiste et sur les aînés. Je suis d'accord que les femmes dans les collectivités rurales, en particulier celles qui ont plus de 55 ans, sont les plus durement touchées, et nous faisons notre possible pour nous assurer qu'elles connaissent la sécurité et reçoivent les soutiens dont elles ont besoin.

À propos de la violence sexiste, nous avons déjà engagé des investissements historiques et dès que les fonds prévus au budget 2021 seront débloqués, nous les déploierons rapidement aussi, afin qu'ils arrivent sans tarder en première ligne.

Enfin, en ce qui a trait aux femmes entrepreneuses, j'étais là quand Bardish Chagger a élaboré la stratégie en s'assurant de tenir compte de l'optique féministe. Nous recueillons des données. Mary Ng est chargée de ce dossier à présent. Elle a augmenté les investissements pour les femmes entrepreneuses pendant la COVID, évidemment, mais le budget 2021 comprend aussi des soutiens supplémentaires pour elles. Les femmes entrepreneuses sont à la tête de 16 % des entreprises. Nous devons doubler ce nombre, et le gouvernement entend veiller à ce que nous y parvenions.

(1145)

La présidente: Je vous remercie, madame la ministre.

Nous allons passer à Mme Mathyssen.

Vous disposez de deux minutes et demie. Vous avez la parole.

Mme Lindsay Mathyssen: Madame la ministre, vous avez parlé de l'islamophobie et j'aimerais y revenir.

Comme vous le savez, la semaine dernière, j'ai présenté à la Chambre une motion demandant le consentement unanime en faveur de la tenue d'un sommet national d'action contre l'islamophobie. J'ai eu le plaisir de la voir adoptée.

Un des principaux éléments de cette motion était qu'une date soit arrêtée et que ce sommet ait lieu avant la fin juillet 2021. Pouvezvous nous dire si, en fait, ce sommet aura lieu d'ici là?

L'hon. Maryam Monsef: Madame Mathyssen, je vous sais gré de votre intervention. Nous avons parlé plus tôt de mon rôle particulier au Cabinet, où j'ai une approche horizontale et un droit de regard sur tous les dossiers. J'ai également la possibilité de soutenir des programmes sur le terrain par des investissements, ce que, à vrai dire, le ministère n'a jamais pu faire auparavant, mais il n'existait pas avant non plus. Il est né en même temps que la Loi sur l'équité salariale a reçu la sanction royale.

Je dis tout cela parce qu'en tant que première musulmane à la table fédérale et en tant que première ministre des Femmes et de l'Égalité des genres, j'ai une grande responsabilité, que je ressens, et beaucoup de possibilités.

La ministre Chagger s'est engagée à organiser un sommet afin d'avoir une conversation sur l'islamophobie et, pour ce qui est du calendrier, je crois qu'il aura lieu dès que possible. Mon équipe et moi-même avons des conversations avec des musulmanes et des organisations à leur service parce que nous voulons nous assurer que les musulmanes, notamment celles qui portent visiblement le hijab, participent à la préparation de l'ordre du jour et occupent toute leur place.

Par ailleurs, madame Mathyssen, je pense qu'il est temps de parler de la haine en ligne et de la façon dont elle déborde sur la vraie vie. Nous devons plus parler du suprémacisme blanc et du fait qu'il est lié, comme nous l'avons vu, au mouvement incel, à la misogynie et au racisme. Par conséquent, au-delà du sommet, il y a un travail important à faire. La ministre Chagger et son équipe travaillent en étroite collaboration avec le Cabinet du premier ministre et les dirigeants communautaires pour s'assurer de bien faire les choses.

Mme Lindsay Mathyssen: Je suis heureuse que vous ayez mentionné le calendrier parce que nous attendons également un projet de loi contre la haine en ligne. Vous n'avez pas vraiment dit si nous allions tenir ce délai de juillet pour le sommet. J'espère que nous le tiendrons parce que la Chambre l'a promis, mais qu'en est-il du projet de loi contre la haine en ligne? Voilà longtemps qu'il se fait attendre aussi.

La présidente: Je suis désolée, mais votre temps de parole est écoulé.

La parole est maintenant à Mme Shin pour cinq minutes.

Mme Nelly Shin (Port Moody—Coquitlam, PCC): Je vous remercie, madame la présidente.

Je remercie la ministre d'avoir pris le temps sur son horaire chargé d'être des nôtres aujourd'hui.

Comme la ministre l'a souvent dit, je sais que lorsqu'elle travaille sur un dossier pour les femmes et pour l'égalité entre les sexes, elle est animée d'une passion personnelle en raison de sa propre histoire.

Les Canadiens sont saisis par le cloaque de masculinité toxique et d'inconduite sexuelle dans les Forces armées canadiennes. J'étais exaspérée de voir, durant tout l'interrogatoire mené par notre comité, que personne ne prenait ses responsabilités, malgré les platitudes sur le changement de culture et la prise en compte du traumatisme subi par les femmes victimes d'agression et d'inconduite sexuelles dans les forces armées.

Étonnamment, mais je ne sais pas pourquoi, la ministre s'est faite très discrète pendant toutes les délibérations du comité de la défense et du comité de la condition féminine. Les Canadiens espèrent entendre l'opinion de la ministre des Femmes et de l'Égalité des genres. Quelle est, selon la ministre, sa responsabilité personnelle dans ce dossier? Voit-elle, comme beaucoup de députés et de Canadiens, une abdication dans le manque de réaction du ministre de la Défense nationale? Que pense-t-elle du fait qu'il a fallu trois ans pour qu'on réagisse aux accusations portées contre le général Vance?

Je vous remercie.

• (1150)

L'hon. Maryam Monsef: Madame la présidente, comme toute femme, comme tout Canadien, je suis troublée et déçue de ne pas voir de progrès dans nos institutions et de voir s'y manifester l'inégalité et le manque de respect à l'égard des femmes. Mon engagement envers les Canadiennes, notamment envers les survivantes qui ont eu le courage de parler, est le suivant.

Je continuerai de créer des espaces sécuritaires exempts de partisanerie afin que vous puissiez dire ce que vous avez besoin de dire. Je continuerai de travailler en concertation avec vous et avec des spécialistes pour être certaine que nous ayons en place les soutiens, les processus et les protocoles voulus. Je continuerai, en tant que tante vraiment ravie de voir grandir deux petites filles convaincues de pouvoir devenir ce qu'elles veulent, en jeunes Canadiennes pleines de fougue qu'elles sont, je continuerai donc de faire en sorte que, si elles choisissent d'entrer dans ces professions ou dans tout autre milieu de travail, elles y soient en sécurité.

Cet engagement personnel, ainsi que l'engagement du gouvernement du Canada, et celui du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes, répond à ce que nous disent les Canadiens qui exigent plus de mesures, plus vite, et ces mesures ne sont prises que parce que des survivantes continuent d'avoir le courage de parler. Je peux leur assurer que nous continuerons d'avancer dans ce travail important aussi vite que possible, en tenant compte dans nos efforts de ce qu'elles nous disent.

Mme Nelly Shin: Madame la ministre, pensez-vous que le ministre de la Défense nationale ait réagi comme il aurait dû ou qu'il aurait pu réagir plus tôt et ne pas éluder sa responsabilité dans toute cette affaire?

Je vous remercie.

L'hon. Maryam Monsef: Le ministre de la Défense nationale que je vois travaille d'arrache-pied tous les jours pour surmonter toutes sortes de difficultés et d'obstacles, et c'est un honneur pour moi de travailler avec lui pour mettre fin à cette violence et à cette haine. Il est évident qu'en tant que gouvernement et en tant que culture, même si nous avons beaucoup progressé, il nous reste du chemin à parcourir. Nous avons renouvelé notre engagement à avancer plus vite, et nous comprenons les Canadiens chaque fois qu'il nous demande d'avancer sur ce dossier. La violence sexiste est montrée du doigt. Elle se produit derrière des portes closes et maintenant, on en parle au grand jour.

Mme Nelly Shin: Je comprends le désir de la ministre de voir cela se réaliser. Convenez-vous que la responsabilité personnelle est primordiale si nous voulons voir s'opérer un changement de culture?

L'hon. Maryam Monsef: Je pense que l'essentiel dans tout cela, madame la présidente, est que les victimes d'agressions et d'inconduite soient au coeur de nos efforts et que nous les écoutions, ce que fait précisément le gouvernement, et...

Mme Nelly Shin: Madame la ministre, à moins d'un changement de culture, nous devrons toujours défendre les femmes, au lieu de nous occuper notamment des agresseurs.

L'hon. Maryam Monsef: J'espère, madame la présidente, que les députés se prononceront en faveur du budget qui comprend 236 millions de dollars pour faire le travail auquel la députée fait référence

La présidente: La parole est à présent à Mme Zahid pour les cinq dernières minutes.

Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.): Je vous remercie, madame la présidente.

Je vous remercie, madame la ministre, de comparaître devant le Comité aujourd'hui.

Ces derniers jours ont été très difficiles. Nous avons toutes deux assisté aux funérailles de quatre victimes innocentes fauchées par la haine et l'islamophobie. Cette attaque contre la famille à London me touche de très près parce qu'en tant que musulmane qui porte le hijab, en tant qu'immigrante prénommée Salma, arrivée au Canada en 1999, qui aime marcher dans son quartier, ma première réaction a été de penser que cela aurait être nous quatre.

Je sais qu'au cours des cinq dernières années et demie, le gouvernement a beaucoup fait pour combattre l'islamophobie. Il reste beaucoup à faire pour abattre les murs de la haine que nous avons érigés autour de nous et pour combattre l'islamophobie afin qu'aucune mère n'ait peur de déposer à l'école sa fille qui porte le hijab et qu'aucune jeune femme qui porte le hijab n'ait peur de prendre les transports en commun.

Depuis ce tragique incident, je parle avec de nombreuses familles à Scarborough. Nous avons organisé une marche communautaire qui a réuni des personnes de tous horizons et de différentes confessions.

Pouvez-vous nous en dire plus sur le travail que vous faites et sur le travail qui reste à faire pour vraiment combattre la haine et l'islamophobie?

• (1155)

L'hon. Maryam Monsef: Madame Zahid, je vous remercie de votre incroyable leadership. Vous voir surmonter difficulté après difficulté et toujours vous relever, en tant que présidente du comité de la citoyenneté et de l'immigration, que parlementaire et que leader communautaire, est une source d'inspiration.

Je vous remercie parce que vous êtes un modèle pour tant de femmes aujourd'hui qui ont peur de porter le hijab. Ce que je leur dis et ce que je dis aux mères qui ont peur de laisser leurs filles qui portent le hijab sortir se promener parce qu'elles craignent pour leur sécurité, c'est de ne pas laisser les terroristes gagner. Ils veulent nous faire peur de ce que nous sommes. Ils veulent que nous ne soyons pas nous-mêmes. Ils veulent nous empêcher de progresser et d'apporter notre contribution au Canada. Nous ne pouvons les laisser faire.

Je sais aussi que nous tous, dans tous les partis, avons des collaborateurs musulmans. Il y a plus de collaborateurs musulmans sur la Colline du Parlement, même si c'est virtuellement aujourd'hui, que jamais auparavant. Je suis certaine que nous avons tous pris le temps de nous assurer qu'ils vont bien parce qu'ils sont très touchés par ce qui se passe. Ils travaillent dans l'ombre, en coulisses, mais ils ressentent beaucoup le chagrin et le traumatisme qu'éprouvent les musulmans, notamment au cours du dernier mois, depuis l'Eid.

La députée offre un très bon exemple de la façon dont les collectivités peuvent se mobiliser pour faire ce qui s'impose, pour abattre les murs de la haine. Si elle continue de travailler en collaboration avec mon équipe et moi-même, nous veillerons à renforcer la capacité communautaire à contrer cette haine.

Je tiens également à profiter de cette occasion pour m'adresser aux musulmanes qui portent le hijab en Alberta et qui sont victimes d'incidents violents répétés dans des espaces publics parce qu'elles choisissent de pratiquer leur religion comme elles le font et qu'elles sont fières de qui elles sont dans les rues et dans les espaces publics.

Il n'est pas normal que vous subissiez cette haine. Le gouvernement est à vos côtés et condamne toutes les formes de haine et d'islamophobie. Il n'y a pas de place pour cette haine au Canada, mais nous devons reconnaître certaines réalités préoccupantes au sujet de notre merveilleux pays. Nous avons la possibilité dans le budget de continuer d'investir dans le Secrétariat de lutte contre le racisme, de continuer d'investir dans des programmes communautaires.

Mon Dieu, madame Salma Zahid, je suis désolée que vous ayez peur de sortir dans la rue et même d'aller vous promener l'après-midi ou le soir. Beaucoup d'entre nous ont quitté des pays pour venir ici afin d'être libres de pratiquer leur religion comme ils l'entendent, et cette persécution que nous continuons de ressentir n'est pas normale.

Madame la présidente, il s'agit probablement de la conversation la plus importante que j'ai eue à ce comité sur les 12 fois que j'ai comparu devant vous. Cela en dit long parce que chacune de mes comparutions a été intéressante.

Madame Zahid, je vous remercie encore de votre leadership. Je vous en suis reconnaissante et vous restez pour moi une source d'inspiration.

Mme Salma Zahid: Je vous remercie, madame la ministre.

La présidente: Vous serez très heureuse d'apprendre ce que nous étudions ensuite.

Je remercie la ministre de sa présence aujourd'hui. Nous avons évidemment eu une discussion très intéressante sur le Budget supplémentaire des dépenses.

Nous devons nous prononcer sur ces dépenses, que je vais maintenant vous lire à voix haute:

MINISTÈRE DES FEMMES ET DE L'ÉGALITÉ DES GENRES Crédit 1a—Dépenses de fonctionnement.......12 058 140 \$

Crédit 5a-Subventions et contributions.......88 575 100 \$

(Crédits 1a et 5a adoptés)

La présidente: Dois-je faire rapport à la Chambre du Budget supplémentaire des dépenses (A) 2021-2022?

Des députés: D'accord.

La présidente: Madame la ministre, encore merci.

À présent, je demanderai aux membres du Comité de se déconnecter de la réunion publique et de se connecter à la réunion à huis clos afin que nous passions aux travaux du jour du comité.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.